



EMPLOI LES FAUSSES PROMESSES

La ballonne du travail autonome s'est dégonflée. L'emploi salarié fait un retour en force. Les patrons en ont profité pour se délester des charges sociales. Qui ramassera les pots cassés?

PAR JEAN-SÉBASTIEN MARSAN

Retourmons dix ans en arrière, en 1991. Le Québec s'enfonçait dans la plus sévère récession économique depuis les années 1930. Dans la panique, chacun e sauve sa peau. Un mode de vie devenu marginal refait surface : le travail autonome. Aujourd'hui, il retourne dans l'ombre.

La province comptera un million de travailleurs autonomes en l'an 2000, soutenait-on dans les années 1990. Le recensement de 1991 en dénombrait 290 000, en comptant, hors du secteur agricole, les entreprises en société et les employeurs.

Les initiatives se multiplient, ces années-là, pour aider les autonomes en puissance. Tout un discours encourage l'engagement pour le travail en solo : nous vivrons bientôt dans une société « désalarisée » « d'entreprises individuelles ambitieuses et compétitives », prédisent les universitaires, les ministères à vocation économique, le milieu des affaires et les professionnels-les de la croissance personnelle (notez, au passage, qu'à l'exception des consultants-es, tous ces « spécialistes » sont des... salariés!).

Au tableau de bord des observateurs, les feux d'urgence s'allument en 1993. Soixante pour-cent des autonomes empochent moins de 20 000 \$ par année, révèle le ministère du Travail du Québec. Comparativement aux salariés-es réguliers et aux employeurs, les autonomes affichent